

Le jeudi 24 février 2011

Monsieur le Recteur de l'académie de Nantes

Monsieur le Recteur,

Nous enseignants de (à compléter en fonction de la discipline enseignée) du collège de (nom du collège et commune) vous signifions notre refus de nous voir imposer un stagiaire en responsabilité.

Cette charge ne fait pas partie des missions qui peuvent l'être dans le cadre de nos obligations statutaires.

Il est pour nous inconcevable qu'un étudiant puisse avoir la responsabilité d'une classe tout en préparant un mémoire et l'oral nécessaire à l'obtention du CAPES.

Nous rejetons l'idée que vous vous sentiez dédouané de toute formation réellement professionnalisante par la simple mise en place de stages de même pas quatre semaines.

Veillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos salutations distinguées.